



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 février 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 27 février 2012

SEANCE DU 20 FEVRIER 2012

Délibération n° D20110680

ANCIENNE USINE ERNA BOINOT - REHABILITATION D'UN BATIMENT
ABRITANT LES ASSOCIATIONS 'THEATRE DE LA CHALOUPE' ET
'CIRQU'EN SCENE' - DEMANDES DE SUBVENTIONS AUPRES DU
CONSEIL GENERAL DES DEUX-SEVRES DANS LE CADRE DU CONTRAT
PROXIMA 3 COMMUNES ET AUPRES DU MINISTERE DE L'INTERIEUR,
DE L'OUTRE-MER, DES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET DE
L'IMMIGRATION

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 24 février 2012

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Chantal BARRE - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : - M. Jean-Louis SIMON

Excusés ayant donné pouvoir :

- Nicole GRAVAT donne pouvoir à Virginie LEONARD
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Alain PIVETEAU
- Patrick DELAUNAY donne pouvoir à Jean-Claude SUREAU
- Jean-Pierre GAILLARD donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Julie BIRET donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Jean-Louis SIMON
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS

Excusés :

Conseillers :

- Mme Elsie COLAS

PATRIMOINE ET MOYENS

**ANCIENNE USINE ERNA BOINOT - REHABILITATION D'UN
BATIMENT ABRITANT LES ASSOCIATIONS 'THEATRE DE LA
CHALOUPÉ' ET 'CIRQU'EN SCÈNE' - DEMANDES DE
SUBVENTIONS AUPRES DU CONSEIL GENERAL DES DEUX-SEVRES
DANS LE CADRE DU CONTRAT PROXIMA 3 COMMUNES ET
AUPRES DU MINISTERE DE L'INTERIEUR, DE L'OUTRE-MER, DES
COLLECTIVITES TERRITORIALES ET DE L'IMMIGRATION**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Le Conseil municipal lors de ses séances du :

- 20 juin 2011, a autorisé Madame le Maire à déposer un dossier auprès de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) afin d'obtenir des financements pour l'opération d'équipement de l'association « Cirqu'en scène ».

- 28 novembre 2011 a approuvé le contrat à souscrire avec le Conseil général des Deux-Sèvres pour la mise en œuvre du programme Proxima 3 communes et autorisé Madame le Maire à signer ledit contrat et les documents s'y rapportant.

L'opération de réhabilitation du bâtiment appartenant au site de l'ancienne usine Erna Boinot et abritant les associations « Théâtre de la Chaloupe » et « Cirqu'en scène » est estimée à 650 300,00 € HT soit 777 758,80 € TTC.

Le plan de financement se décompose ainsi :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT
Réhabilitation du bâtiment pour associations	650 300,00 €	Conseil général des Deux-Sèvres contrat Proxima 3 communes	195 090,00 €
		ANRU	21 000,00 €
		Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des Collectivités territoriales	7 000,00 €
		Ville de Niort	427 210,00 €
Total des dépenses	650 300,00 €	Total des recettes	650 300,00 €

Les crédits nécessaires seront ouverts aux budgets des exercices 2012, 2013 et 2014.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le plan de financement de l'opération de réhabilitation du bâtiment du site de l'ancienne usine Erna Boinot, abritant les associations « Théâtre de la Chaloupe » et « Cirqu'en scène » ;

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à solliciter une participation financière auprès du Conseil général des Deux-Sèvres dans le cadre du contrat Proxima 3 communes ainsi qu'auprès du Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des Collectivités territoriales et de l'Immigration dans le cadre des aides exceptionnelles accordées aux collectivités territoriales ;

- à signer, le cas échéant, les conventions à intervenir et autres documents nécessaires à l'obtention des subventions.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL